

Recommandation 5

Étant donné la participation croissante des acteurs non fédéraux dans nombreux aspects des relations nord-américaines, le gouvernement devrait chercher le meilleur moyen de prendre en compte les intérêts des autres paliers de l'administration publique selon le principe coopératif et au moyen d'un processus établi de consultation avec les provinces, les territoires et les municipalités dans un cadre stratégique canadien qui continue d'évoluer, afin de faire progresser ces relations.

Le gouvernement est fermement résolu à travailler dans une optique stratégique avec les provinces, les territoires et les municipalités pour servir les intérêts du Canada en Amérique du Nord. Le gouvernement a déjà des relations de travail étroites avec les provinces et les territoires au moyen de divers mécanismes bien établis, et il cherche actuellement les moyens d'enrichir cet important partenariat stratégique.

Compte tenu de l'ampleur des relations bilatérales, le gouvernement reconnaît l'importance particulière que revêt la coordination fédérale-provinciale-territoriale (FPT) en ce qui concerne les affaires canado-américaines. Depuis 2000, l'ambassade du Canada est l'hôte de réunions annuelles avec des représentants provinciaux et territoriaux. Elles sont l'occasion de discuter de questions clés figurant au programme des relations canado-américaines et de donner « le point de vue de Washington ». Au cours des deux dernières années, le gouvernement a gardé des contacts étroits avec les provinces et les territoires au sujet des questions et faits nouveaux liés à la sécurité et se rattachant au Plan d'action sur la frontière intelligente. Des séances d'information FPT ont eu lieu à Ottawa le 1^{er} décembre 2001 et le 17 janvier 2002, et une téléconférence, le 14 août 2002, a permis d'actualiser le dossier. Une autre séance d'information a eu lieu le 13 mars 2003. Le gouvernement a également invité les représentants des provinces et des territoires à assister aux séances susceptibles de les intéresser, à la réunion annuelle des chefs de mission canadiens en poste aux États-Unis et au Mexique. La réunion a eu lieu en décembre 2002. À la fin de février 2003, le gouvernement a donné le coup d'envoi à une série de consultations dans les capitales des provinces et des territoires afin d'examiner d'autres moyens de consolider le partenariat FPT sur les questions canado-américaines.

Le MAECI travaille également avec les acteurs provinciaux, territoriaux et municipaux pour renforcer les activités de sensibilisation du Canada aux États-Unis. Le MAECI facilite la participation des provinces et des territoires à de nombreuses institutions infranationales, comme la Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada, le Conseil des gouverneurs des Grands Lacs, le Council of State Governments, les réunions entre le Western Governors' Association et les premiers ministres de l'Ouest, et le National Governors' Association. En janvier 2003, une délégation de la Fédération canadienne des municipalités a prononcé un discours devant la Conférence des maires américains à Washington sur les bouleversements que le différend commercial sur le bois d'œuvre résineux a provoqués dans leurs collectivités. La présence de cette délégation a beaucoup aidé à faire mieux comprendre aux Américains les implications de ce litige commercial bilatéral. Les